



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 à 19:00 heures à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 215, 5^e Rue, lequel immeuble est situé dans la zone Ra-6.

La demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser un empiètement de 10' (3.048 m) sur une longueur de 18' (5.49 m) dans la marge latérale donnant sur rue de 20' (6 m) pour la construction d'un bâtiment accessoire de 12' (3.65 m) par 18' (5.49 m) par 10.25' (3.12 m).

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 5 juin 2014

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **5 juin 2014** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **5 juin 2014**

.....
Pierre Rondeau